



C'est avec une grande inquiétude que nous avons appris que notre groupe scolaire Anatole France ne ferait pas partie d'un réseau d'éducation prioritaire à la rentrée de septembre 2015. C'est cette inquiétude qui nous amène aujourd'hui, nous, parents d'élèves, à exprimer notre mécontentement et notre demande que le groupe scolaire Anatole France bénéficie du label REP.

La période que nous vivons remet à l'ordre du jour les questions de l'égalité des chances et de la cohésion sociale. Citons les mots du Maire d'Antony dans le dernier bulletin municipal : *« Ce douloureux épisode doit nous conduire à nous interroger sur la meilleure manière de favoriser le « vivre ensemble » et de partager paisiblement des valeurs communes qui dépassent nos différences d'origine ou de religion. »*. À l'heure où ce « vivre ensemble » redevient une priorité nationale, à l'heure où la mixité sociale est vitale pour l'avenir de notre société, à l'heure où la réussite de tous doit permettre de sortir les quartiers de leur isolement, l'école doit jouer pleinement son rôle moteur. Dans ce contexte, le seul message envoyé jusqu'à présent à notre quartier est la sortie de son école de l'éducation prioritaire. Comment croyez-vous que ce signal est reçu par les habitants de ce quartier ? Un abandon, un désaveu, une exclusion, à l'opposé du sentiment d'union nécessaire en cette période.

Le classement du groupe scolaire Anatole France en Zone d'Éducation Prioritaire a historiquement été guidé par les difficultés sociales rencontrées par les familles et les élèves le fréquentant. Il n'est pas nécessaire de rappeler qu'aujourd'hui encore 70% des familles se situent en dessous du seuil de pauvreté, que 89% des familles dont l'enfant est scolarisé à Anatole France habitent dans le périmètre de la Zone Urbaine Sensible du Grand Ensemble, et qu'en élémentaire 18,5% des élèves sont signalés en cellule de veille comportementale. Ces chiffres, éloquents, vous les connaissez déjà tous.

Le déclassement de notre école constituerait un handicap majeur pour cet établissement et pour l'ensemble des familles du quartier. En effet, les efforts portés par les équipes enseignantes pour accompagner et soutenir les élèves en difficultés sur la voie de la réussite scolaire sont rendus possibles précisément par le classement en Éducation Prioritaire. Les moyens mis à disposition de l'établissement s'avèrent, aujourd'hui comme demain, indispensables pour garantir la réussite scolaire des élèves du secteur. Je cite les mots de l'Inspecteur d'Académie dans sa lettre du 18 décembre 2014 : *« Il est nécessaire de s'y [NB : dans le réseau des écoles et du collège Anne Frank d'Antony] assurer de la poursuite d'une politique ambitieuse de lutte contre les inégalités sociales au service de la réussite de chacun, de manière différenciée, en assurant des conditions de scolarisation adaptées au besoin des élèves. »*

C'est pourquoi nous sommes intervenus auprès de Madame la Ministre de l'Éducation Nationale afin de lui demander de réétudier la situation du groupe scolaire Anatole France dans la réforme de l'éducation prioritaire.

L'Inspecteur d'Académie a tenté de répondre aux inquiétudes exprimées par la municipalité, les enseignants et les parents d'élèves en accordant des moyens supplémentaires à notre établissement, promis pour trois ans à partir de septembre 2015. Cette réponse n'est pas satisfaisante. Outre le fait que l'existence et l'éventuelle reconduction de ces mesures dépendraient chaque année des moyens accordés et de la volonté de personnes à différents niveaux décisionnels, elles ne répondent pas à notre problématique.

En effet, nous ne demandons pas de mesures d'exception, nous ne demandons pas une réponse dérogatoire, nous ne demandons pas une aumône de circonstance. Si des critères de définition de REP existaient pour les écoles et étaient appliqués, nous savons tous ici que notre groupe scolaire les remplirait. Ce que nous demandons, c'est donc la simple justice. C'est aussi le respect de l'égalité au sein de la république : égalité des chances pour nos enfants et notre quartier, égalité de traitement avec les écoles des Grésilles à Dijon et du quartier de l'Empalot à Toulouse, qui, elles, ont obtenu le label REP.

Nous sommes aujourd'hui mobilisés pour défendre l'avenir de nos enfants et nous le resterons tant que cela sera nécessaire pour faire aboutir notre demande. Nous demandons ce soir à nos élus et de l'éducation nationale de nous soutenir dans cette démarche et de faire remonter l'information de notre mécontentement en direction des décideurs politiques et administratifs. En particulier, nous demandons à la ville d'Antony de confirmer son soutien par le vote d'une motion claire et ferme au conseil municipal du 5 février pour demander l'inclusion de l'école Anatole France dans un REP.

Pour l'AAPEELA  
Mme Daschner-Perronnet  
[Kad76@web.de](mailto:Kad76@web.de)

Pour La PEEP  
Mme Bourgeois  
[coraliebourgeois@hotmail.fr](mailto:coraliebourgeois@hotmail.fr)

Pour la FCPE  
Mme Zaroukian  
[isaburri@free.fr](mailto:isaburri@free.fr)